



LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF POUR QUELQUES RÉSIDENCES

4, 6, 8, 10 et 18, rang des Vingt ainsi que 6 et 8, rue Beauchesne

Saint-Basile-le-Grand, le 24 janvier 2022 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand tient à informer ses citoyens que l'avis d'ébullition préventif émis le 20 janvier dernier et ne touchant que les résidences du 4, 6, 8, 10 et 18, rang des Vingt ainsi que les 6 et 8, rue Beauchesne est maintenant levé. Il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Appels automatisés en cas d'urgence ou de situation prioritaire

Pour recevoir des appels automatisés personnalisés en cas d'urgence ou de situation prioritaire comme un avis d'ébullition, envoyez-nous vos coordonnées (nom, adresse complète, courriel et numéro de téléphone) à communications@villesblg.ca.

La Ville vous remercie de votre collaboration et de votre patience face aux inconvénients occasionnés.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca